THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA | LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

DPC sous la loupe

Mai 2025

Les normes de **certification Mainpro+[MD] révisées** ont été lancées sur la nouvelle plateforme CERT+ **le 16 décembre 2024**. Au cours des cinq mois et quelques qui se sont écoulés depuis le lancement, les équipes ont travaillé sans relâche pour répondre à vos demandes dans les meilleurs délais et s'efforcer d'améliorer la plateforme.

Dans ce numéro

- Attestations de participation
- Ajout de séances
- Mises à jour du formulaire d'évaluation
- Conseils utiles
- Définitions des statuts sur la plateforme
- Récipiendaire du Prix du programme de DPC du CMFC en 2024
- Sondage pour les prestataires de DPC
- Prochains webinaires DPC sous la loupe

Attestations de participation

Tous les prestataires de DPC **doivent** fournir aux participants une attestation de participation. Celle-ci doit inclure les renseignements suivants :

1. Nom complet du participant ou de la participante
2. Titre de l'activité
3. Nom de l'organisme prestataire de DPC
4. Date de l'activité
5. Lieu de l'activité
6. Numéro d'identification de la séance dans CERT+ (obligatoirement composé de neuf chiffres, p. ex. 123456-000)
7. Énoncé de certification à jour indiquant le nombre total de crédits (p. ex., « Cette activité a reçu la certification du [Collège des médecins de famille du Canada] et donne droit jusqu'à [insérer le nombre total de crédits] crédits [certifiés ou d'évaluation certifiés] Mainpro+[MD] ».)
8. Pour les activités offertes au Québec, la signature du représentant ou de la représentante de l'organisme de DPC

Les attestations de participation **doivent** mentionner les énoncés de certification au complet comme mentionnés dans la Norme administrative 2.8 ; les versions plus courtes ne peuvent pas être utilisées pour ces attestations.

Pourquoi les attestations sont-elles importantes ?

Si les renseignements qui figurent sur l'attestation sont inexacts, nos membres ne peuvent pas trouver ou obtenir des crédits facilement. Le temps qu'ils passent à chercher, puis à contacter l'équipe Mainpro+, qui communique alors avec nous, est source de frustration. C'est une perte de temps et cela laisse une mauvaise impression à toutes les personnes concernées.

Option d'inscription directe des crédits (IDC)

L'équipe Mainpro+ est ravie d'annoncer la création d'une nouvelle plateforme d'inscription directe des crédits (IDC). Vous pourrez ainsi offrir plus facilement cette option à vos membres pour les activités que vous proposez.

Notre tableau de bord en ligne sur la plateforme CERT+ inscrira automatiquement les crédits et vos participants les obtiendront donc plus vite. En outre, l'IDC vous offre une expérience plus personnalisée, puisque vous pouvez accéder à votre historique et gérer votre compte.

En tant que prestataire, ce nouvel outil va aussi vous faciliter la tâche en vous donnant un meilleur accès au processus d'IDC, en raccourcissant les délais de traitement et en vous permettant de mieux observer le processus à chaque étape.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une séance de formation, écrivez-nous à dce@cfpc.ca ou appelez-nous au 1 800 387-6197, poste 243.

Ajout de séances

Tous les prestataires de DPC doivent soumettre au moins une séance pour leur activité. Depuis le lancement des normes de certification révisées, une seule chose a changé : les sociétés à but lucratif qui souhaitent offrir des activités de DPC n'ont plus besoin de se soumettre à un examen sur le plan de l'éthique. Les séances demeurent un moyen important d'enregistrer de l'information sur différents éléments liés à une activité. Par exemple, les différentes dates d'un webinaire ou d'une série en personne, la répartition des tournées hospitalières, etc.

Mises à jour du formulaire d'évaluation

Il est toujours obligatoire d'inclure une question qui permet aux participants d'évaluer les sources potentielles de partialité. Cependant, les prestataires peuvent maintenant poser cette question de façon pertinente par rapport à leur activité. Par ailleurs, les évaluations doivent désormais demander aux participants leur avis sur les éléments suivants :

- efficacité de l'activité (format, conception, animation) ;
- changements autodéclarés par les participants à effectuer dans les connaissances ou les capacités à faire quelque chose ;
- niveau de confiance des participants dans la réalisation des objectifs d'apprentissage.

Voir l'exemple de formulaire d'évaluation du CMFC.

Conseils utiles

Veillez à ne pas soumettre un modèle de présentation sur la divulgation en trois étapes, mais une version à jour qui inclut la divulgation des intérêts financiers (soutien reçu d'une organisation externe ou non) ainsi qu'une stratégie bien pensée pour atténuer les sources de partialité. Apprenez-en davantage sur l'identification et la gestion des conflits.

Pour déterminer si votre activité est nationale ou provinciale/territoriale, tenez compte du public cible. Allez-vous annoncer le programme de façon proactive à l'extérieur de votre province ou territoire ? Si ce n'est pas le cas, répondez « Oui » à la question : « Ce programme sera-t-il annoncé dans une seule province/un seul territoire ? ». Si vous prévoyez inviter des personnes de l'extérieur de votre province ou territoire, vous devrez sélectionner « Non ».

Assurez-vous que vos énoncés de certification sont à jour sur les attestations de participation et les invitations.

Lorsque vous entrez le nombre minimum de représentants des membres du comité de planification du CMFC, vérifiez que l'adresse courriel saisie est liée à leur adhésion.

Définitions des statuts des demandes

Statut des demandes

- Attribution en cours : Le programme a été soumis et il est en attente d'examen.
- Examen en cours : Un administrateur ou une administratrice du Collège examine le programme et aura peut-être besoin de plus de renseignements. Veuillez suivre la demande.
- Besoin de plus de renseignements : Le Collège a des questions ou a besoin de faire des mises à jour en conséquence. Veuillez mettre les documents à jour au besoin.
- Révision par les pairs en cours : Le programme a été envoyé aux réviseurs. Il se peut que ces derniers demandent des changements. Veuillez suivre la demande.
- Changements requis à la suite de la révision par les pairs : Des changements ont été demandés par les réviseurs.

Statuts des séances

Remarque : L'ancienne terminologie sera utilisée pour toute séance entrée dans CERT+ avant le 16 décembre 2024.

- Terminée : Terminologie de l'ancienne plateforme pour les séances dont les dates de début et de fin sont passées.
- Soumise : Terminologie de l'ancienne plateforme pour les séances soumises qui ne nécessitaient pas d'examen sur le plan de l'éthique.
- Approuvée : Terminologie de l'ancienne plateforme pour les séances ayant réussi l'examen sur le plan de l'éthique.
- En cours : La séance n'a pas été soumise et les membres ne la verront pas.
- Active : La séance a été soumise et n'a pas encore eu lieu.
- Expirée : La séance a été soumise ; cependant, les dates de début et de fin sont maintenant passées.

Récipiendaire du Prix du programme de DPC du CMFC en 2024

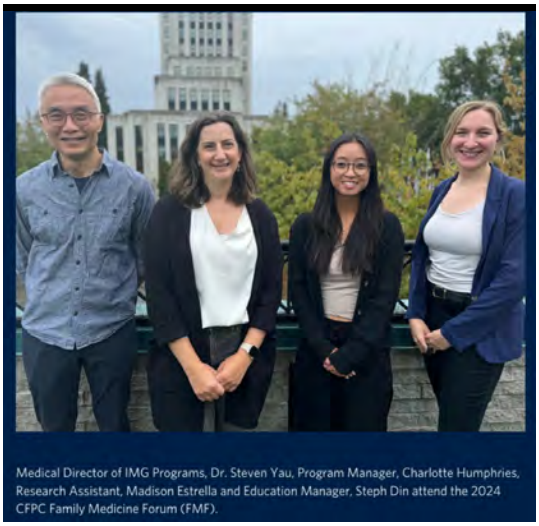

Medical Director of IMG Programs, Dr. Steven Yau, Program Manager, Charlotte Humphries, Research Assistant, Madison Estrella and Education Manager, Steph Din attend the 2024 CFPC Family Medicine Forum (FMF).

Félicitations au **BC Physician Integration Program (BC-PIP)**, qui a reçu le Prix du programme de développement professionnel continu (DPC) du CMFC pour 2024.

Ce prix est décerné à un programme de formation certifié Mainpro+ qui a offert une expérience d'apprentissage exceptionnelle aux membres du CMFC en pratique active ou aux personnes admissibles par la voie de la pratique.

Si le programme de DPC de l'Université de la Colombie-Britannique a reçu ce prix, c'est parce qu'il a offert des expériences d'apprentissage exceptionnelles aux membres du CMFC en pratique active ou aux personnes admissibles par la voie de la pratique.

Le programme BC-PIP soutient les diplômés internationaux en médecine (DIM) admissibles par la voie de la pratique pendant leur transition depuis le registre provisoire jusqu'à l'obtention d'un permis d'exercice complet en Colombie-Britannique.

Sondage pour les prestataires de DPC

CERT+ souhaite mieux comprendre les besoins des prestataires de DPC. Nous voulons identifier les obstacles que vous rencontrez et obtenir votre rétroaction quant aux améliorations que nous pourrions mettre en œuvre. Il vous faudra moins de 10 minutes pour répondre à ce sondage.

Prochains webinaires DPC sous la loupe

Retenez les dates ci-dessous et joignez-vous à l'équipe CERT+ pour poser des questions sur les normes révisées, la nouvelle plateforme, etc. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions à l'avance par courriel à **certplus@cfpc.ca**.

- En anglais le mercredi 18 juin à 15 h (HE)
  Inscription : https://cfpc.zoom.us/webinar/register/WN_KbkrPZdORHaNS47fqjJsWQ
- En français le jeudi 19 juin à 13 h (HE)
  Inscription : https://cfpc.zoom.us/webinar/register/WN_O_4gPBEJR2mjpCpjQNuqBQ

Après l'inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant l'information pour se joindre au webinaire.

Pour nous joindre

Vous avez besoin de plus amples renseignements ?
Courriel : **certplus@cfpc.ca**
Numéro de téléphone de l'équipe de certification : **1 866 242·5885**

© 2025 Le Collège des médecins de famille du Canada